

## LE 3 AVRIL : ON CONTINUE !

**TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION : POUR LA DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC ET DU STATUT ! CONTRE LE DÉMANTÈLEMENT DE LA DGFIP !**

Près de 40% des agent.es de la DGFIP étaient en grève ce jeudi 22 mars 2018, plusieurs départements ont dépassé les 50 % de grévistes !

Cette forte mobilisation dans notre administration illustre et confirme le sentiment de ras-le-bol des personnels face aux suppressions d'emplois, à l'abandon de nos missions, à la dégradation de la qualité du service public qui en découle. Ils, elles refusent la détérioration de leurs conditions de travail et la remise en cause leurs droits et garanties.

**A Paris, ce sont 41,48 % des agent.es étaient en grève, de nombreux sites et services étaient fermés au public.**

	A+	A	B	C	TOTAL
Direction	6,11 %	29,79 %	40,42 %	35,27 %	32,09 %
SIP-CDIF	13,43 %	38,10 %	49,66 %	43,45 %	43,47 %
SIE-PRS	5,45 %	37,50 %	55,43 %	45,51 %	47,01 %
Trésoreries	14,29 %	33,33 %	57,33 %	32,50 %	45,80 %
Brigades-BCR-PCE-PCRP	19,05 %	42,68 %	64,15 %	33,33 %	44,00 %
SPF	0 %	0 %	59,52 %	34,62 %	43,04 %
<b>TOTAL</b>	<b>9,91 %</b>	<b>37,82 %</b>	<b>50,68 %</b>	<b>41,61 %</b>	<b>41,48 %</b>

Le 23 mars au matin, plus de 300 agent.es sont réunis en Assemblées Générales sur 18 sites parisiens. Les discussions ont démontré la détermination des collègues à poursuivre la mobilisation pour faire plier le gouvernement.

**SOLIDAIRES, CGT et FORCE OUVRIÈRE Finances Publiques Paris vous appellent à ÊTRE EN GRÈVE LE 3 AVRIL**

**jour du CTL sur les restructurations à Paris en 2019 et début de la grève reconductible des cheminots**

**RENDEZ-VOUS À 9 HEURES À REAUMUR POUR INTERPELLER LE DIRECTEUR  
PUIS NOUS REUNIRONS EN AG**

**POUR DÉCIDER ENSEMBLE DES SUITES À DONNER À LA GRÈVE**

**AVANT DE PARTIR**

**EN MANIFESTATION JUSQU'À LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE**

**POUR UNE DIFFUSION MASSIVE DU TRACT AU PUBLIC**

**Tous et toutes ensemble mettons en échec le gouvernement en nous mobilisant massivement pour :**

- le maintien du statut général et des statuts particuliers
- le dégel de la valeur du point d'indice et le rattrapage des pertes subies,
- l'arrêt des suppressions d'emplois et les créations d'emplois statutaires,
- l'abrogation du jour de carence,
- le maintien du Code des Pensions Civiles et Militaires et du calcul sur les 6 derniers mois pour la retraite
- retrait du PPCR

- l'arrêt des restructurations et des externalisations,
- le maintien et la réinternalisation de toutes nos missions au sein de la DGFIP, le maintien de tous les services et emplois,
- la défense de la promotion interne, le retrait des limitations pour les accès aux concours et les tableaux d'avancement,
- le retrait du projet de refonte des mutations et des délais de séjours supérieurs à un an.